Lespignan-Info

Bulletin d'information - Juin 2013

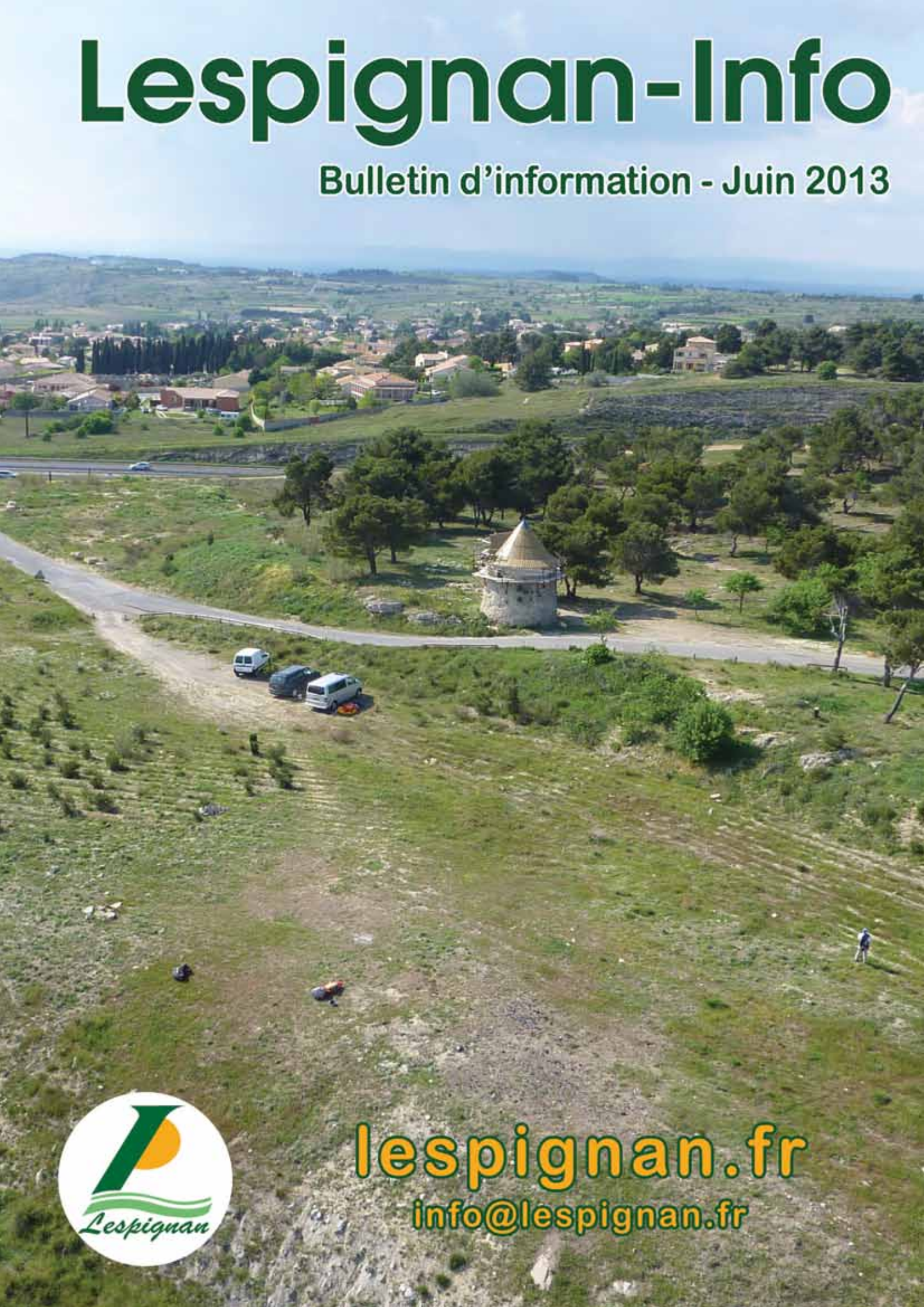

lespignan.fr

info@lespignan.fr

CATALA

SPECIALISTE ENDUITS MONOCOUCHE

RAVALEMENTS DE FAÇADES

REVETEMENTS SOLS ET MURS

ZAC Mercorent - Rue Alphonse Beau de Rochas
34500 Béziers - Tél. 04 67 28 86 60
Fax 04 67 28 11 19 - sarlcatala@orange.fr
catalaenduits.com

Assistance Conseils Etudes Bâtiment

M. Jean-Pierre CABEZAS

Maître d'œuvre Economiste
Bureau d'études techniques

6 rue du ruisseau de la Pourre
34710 LESPIGNAN
Tél. 04 67 37 23 59 - Fax 04 67 37 69 93
aceb2@wanadoo.fr

De Dietrich

VIDAL
INTERVENTION PLOMBERIE

21 rue des Cèdres,
34710 LESPIGNAN

Tél : 04.67.09.39.20
Port : 06.07.83.20.14

- POMPE A CHALEUR
- CLIMATISATION
- CHAUFFAGE
- MAINTENANCE

Installateurs agréés
atlantic
FUJITSU
De Dietrich

EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS MÉDITERRANÉE
HÉRAULT

Agence de Béziers - St Thibéry
28 avenue de Pezenas - 34630 Saint Thibéry

Tel. : 04 67 94 55 70 - Fax : 04 67 32 42 31

AFAQ
ISO 9001
ISO 14001

MOBIL'HAIR

Elsa

Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

Tél. 06 10 30 35 98

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

BOUCHERIE D'AUTREFOIS

Du mardi au samedi 8h-12h30 et 16h-19h30
Le dimanche 8h-12h30

16, place de la Bascule
34710 LESPIGNAN
Tél. 04 67 37 22 02

Ets VIDAL M.

Site : http://www.vidalm.com - E-mail : ets.vidalm@wanadoo.fr

Fabrication métallique sur plans
Soudure automatique et semi-automatique
Concepteur et constructeur de matériel agricole
Ferronnerie

22, route de Nissan
LESPIGNAN

Tél. : 04 67 37 07 60

Sommaire

4 **Décisions du conseil municipal**
- Compte-rendu du CM du 12 février 2013
- Compte-rendu du CM du 4 avril 2013

7 **Finances**
- CA 2012
- BP 2013

10 **Actualités**
- Brûlage des déchets verts
- Opération façades
- Communiqué INPES
- Info aux propriétaires d'animaux
- Communiqué EID Démoustication
- Les engins motorisés et le campestre
- Commémoration du 8 Mai 1945
- Du nouveau dans le commerce

16 **Travaux**

19 **Action scolaire et péri-scolaire**
- Bilan des activités de l'ALSH des vacances de février et de Pâques

20 **Aide sociale et culturelle**
- Communiqué CCAS
- Communiqué Ligue contre le cancer
- Opération permis de conduire
- La semaine bleue
- Bibliothèque
- Fête de la Musique
- Le repas des Aînés
- Solidarité : spectacle du GAAL

22 **Fenêtre ouverte aux Associations**
- Le Comité de Jumelage
- La Joyeuse Pétanque
- Les Arlequins

24 **Festivités - Animations**
- Planning des festivités de l'été

25 **Intercommunalité**
- Le Port du Chichoulet
- Fête de la Domitienne

26 **Adresses et numéros utiles**

Lespignan

La réforme des rythmes scolaires

Elle est imposée par la loi. Le choix était laissé aux communes de la mettre en place à la rentrée scolaire 2013 ou en 2014.
Nous avons choisi 2013, pourquoi ?
Selon le ministère de l'Education *« notre pays connaît une concentration unique du temps scolaire sur un très petit nombre de jours : 144 jours contre 187 en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. Tandis que la plupart des écoliers européens ont 5 jours pleins de classe, les nôtres n'en ont que 4.*
Tous les spécialistes des rythmes de l'enfant, l'Académie de médecine, la conférence nationale sur les rythmes scolaires mise en place par le précédent gouvernement, les participants de la concertation pour la refondation de l'Ecole reconnaissent que cette situation nuit à la qualité des apprentissages de nos enfants. Ils subissent, en effet, des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde – 6heures par jour, auxquelles s'ajoute, pour certains, l'aide individualisée – alors que les recommandations et les pratiques dans les autres pays sont en moyenne comprises entre 4 et 5 heures. »
Nous avons estimé que ces raisons étaient suffisantes pour appliquer la réforme sans attendre un an de plus.
D'autant que nos services d'accueil hors temps scolaire sont déjà opérationnels depuis quelques années avec la garderie pour les enfants de l'école maternelle et l'ALSH pour les élèves de l'école élémentaire. Il suffira d'adapter les horaires des personnels en place, sans augmentation du tarif forfaitaire pour l'heure supplémentaire.
Enfin, même si ce n'est pas l'argument essentiel, l'Etat accorde 50 euros par enfant aux communes qui mettent en place la réforme dès cette rentrée et 40 euros supplémentaires par enfant pour les commune bénéficiant de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), ce qui est notre cas.
A l'issue des réunions avec les enseignants et le comité de parents d'élèves les horaires envisagés pour la rentrée prochaine sont les suivants :

A) Temps scolaire :

L-Ma-J- V : a) Ecole Elémentaire : 9h05/12h05 et 13h50/16h05
b) Ecole Maternelle : 9h/12h et 13h45/16h
Me matin : a) Ecole Elémentaire : 9h05/12h05
b) Ecole Maternelle : 9h/12h

B) Hors temps scolaire (Périscolaire) :

L-Ma-J-V : ALSH (Elémentaire) et Garderie (Maternelle):
7h30/9h et 16h/18h30
Me matin : ALSH et Garderie : 7h30/9h
Me après-midi : ALSH uniquement : 12h/18h30
Cantine ouverte le mercredi midi aux enfants inscrits à l'ALSH pour l'après-midi.

Réunion d'information et de dialogue avec les parents d'élèves
Jeudi 20 juin à 19h à la Salle du Peuple

Ils nous ont quittés…

Georges PLA, ancien militaire, il était le Président d'honneur de L'Union Lespignanaise des Anciens Combattants (ULAC) chargé de la mémoire. Militant socialiste il a été élu municipal à Ste Egrève avant de prendre sa retraite dans son village natal. Il nous a quittés le 9 janvier 2013, 1 an et demi après son épouse Thérèse.

Jacques DURAND : Issu d'une vieille famille lespignanaise, il a été élu dans les municipalités de Georges Verdier et nous a quittés le 25 avril 2013, 3 ans après son épouse Marguerite.

René CROZES : Décédé brutalement le 24 mai 2013, il a été également conseiller municipal dans les équipes de Georges Verdier ; il était le papa de Betty Giméno-Crozes, conseillère municipale et le grand-père de Sébastien employé communal.

(Extraits) CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2013

I – JURY D'ASSISES 2014 : D-2013-02-12-01

Personnes tirées au sort :
1) Page 15 – ligne 9: Michel BARBEY ; 2) Page 254 – ligne 2 : Jacques ZERBATO ; 3) Page 122 – ligne 8 : Jacques JIMENEZ ;
4) Page 256 – ligne 7 : Roger VIDAL ; 5) Page 123 – ligne 10 : André JOURDAIN ; 6) Page 90 – ligne 2 : Steve FILIPE

V – Subvention Façades :

Vote d'une subvention d'un montant de 25 % du montant TTC des travaux de réfection de façades entrant dans le périmètre définit par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 750 €.
a - SIERRI Audrey 4 Rue Bellevue Montant de la subvention : 750 €
b - PALETTA Jacques 2 Place du Roc Montant de la subvention : 750 €
c - HENNIG Pierre 15 Route de Fleury Montant de la subvention : 750 €

VI – Antenne SFR : D-2013-02-12-06

Après plusieurs études d'implantation d'un relais téléphonique la parcelle communale section A n° 689 semble plus la plus appropriée pour recevoir cette antenne.
Vote du CM pour l'implantation d'un site de radiotéléphonie à SFR et, charge Monsieur le Maire de négocier le prix de vente et les conditions de cette création avec SFR.
Les solutions envisagées seront validées lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

VII – PAE ZAC Camp Redoun :

a - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage BRL/Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil la convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension du Réseau Hydraulique Régional de BRL à la Commune pour :
- La mise en place d'une conduite d'eau brute en parallèle à la nouvelle conduite d'eau potable sur environ 1500 m.
- Le raccordement en aval à la conduite d'eau brute existante de la ZAC.

BRL transfère donc à titre gratuit, à la Commune l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des opérations décrites dans la convention ci-annexée.
Le coût prévisionnel global et forfaitaire des travaux concernés par la présente convention de transfert de maîtrise d'ouvrage s'élève à 159 709.17 € HT
BRL assure intégralement la charge financière des travaux et coûts fonciers relevant de la maîtrise d'ouvrage transférée :

b - Avenant n°1 au mandat de maîtrise d'ouvrage PAE Camp Redoun :

Monsieur le Maire présente au Conseil l'avenant n° 1 en plus-value pour mission supplémentaire au mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SEM Hérault Aménagement dans le cadre du PAE Camp Redoun.
L'avenant n°1 de 6 142.66€ HT concerne le mandat de maîtrise d'ouvrage des travaux d'adduction d'eau brute.

VIII – Avenant n°1 Travaux Voirie Communale 2012 : D-2013-02-12-08

Avenant n° 1 en plus-value pour travaux supplémentaires aux travaux de réhabilitation de la voirie programme 2012 actuellement en cours de réalisation par l'entreprise TP Eiffage.
Avenant n° 1 de 2 981.00 € HT sur travaux supplémentaires pour la création d'un mur de soutènement suite à l'élargissement de la voirie de la rue de l'Ancien Chemin de Vendres et mise à la côte de 3 tampons de regard.

X – Avant Projet Détaillé de la Bibliothèque/Médiathèque : D-2013-02-12-08

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet de réhabilitation et extension de la Bibliothèque/Médiathèque et l'APS validé en séance du conseil municipal du 12/10/2012.
Il présente un Avant Projet Détaillé (APD) modifié de ces travaux pour un montant HT de 710 815.00 € honoraires et travaux de VRD compris.

Vote du CM pour demandes d'aides financières pour envisager la réalisation du projet auprès du Conseil Général, Conseil Régional et de l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES

✔ Choix des niveaux des collectifs dans le cadre de la ZAC
✔ Présentation des nouveaux rythmes scolaires
✔ Proposition d'achat des immeubles de la Poste et de la rue du Serpolet
✔ Proposition d'installation d'un système de vidéo protection des parkings
✔ Demande d'acquisition d'un terrain communal à « Galou » par M. Ragues
✔ Etude des APS :
- Salle des Jeunes ..... 95 835 €
- Salles associative..... 43 940 €
- Sanitaires Ecole Elémentaire..... 59 973 €
- Sanitaires publics ..... 65 300 €

(Extraits) CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2013

I – COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :

I – A) M 49 – Service de l'eau et l'assainissement :

Budget en accord avec le compte de gestion réalisé par Mme Jullien, Trésorerie de Sérignan.

I – B) M 14 – Commune :

Budget en accord avec le compte de gestion réalisé par Mme Jullien.

II – Affectations des résultats au BP 2013

II – a) M49 – Service de l'eau et l'assainissement :

Report du résultat de clôture au BP 2012 comme suit :

- 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement :.... 354 181.13 €
- 001 – Excédent antérieur reporté d'investissement ..... 52 482.62 €

II – b) M14 – Commune :

Affectation du résultat de clôture au BP 2012 comme suit :

- 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement :.... 817 282.88 €
- 001 – Déficit antérieur reporté d'investissement : ..... 394 947.86 €

III – Vote des taux des taxes 2013 :

Maintien pour l'exercice 2013 des taux d'imposition 2012 :

- Taxe d'Habitation : 13.97 %
- Taxe Foncier Bâti : 21.96 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 67.99 %

IV – Vote des subventions aux associations

V – Vote des frais de représentation

VI – BUDGETS PRIMITIFS 2013 :

VI – a) M49 – Service de l'eau et de l'assainissement :

Equilibré entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

VI – b) M14 – Commune :

Voté au chapitre et équilibré entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement grâce à un emprunt de 600 000 € réalisé en tout ou partie selon l'avancement des programmes envisagés.

VII – CC La Domitienne

Demande de versement du fonds de Concours 2013 :

50 783.54 € (arrondi à 50 784,00 €) pour l'année 2013 afin d'aider au financement du fonctionnement des équipements suivants :

- ✔ Voirie rurale et communale : 33 170.00 €
- ✔ Equipements sportifs : 17 614.00 €

VIII – Restructuration de la Salle Polyvalente et des Services Techniques – Choix des entreprises :

Lot 01 : BRAULT	82 275.00 € HT
Lot 02 : MARCORY	243 991.78 € HT
Lot 03 : CELESTIN	84 500.00 € HT
Lot 04 : SEM	7 178.00 € HT
Lot 05 : SBPR	65 000.00 € HT
Lot 06 : ESPACE ALU	24 159.00 € HT
Lot 07 : ORLANDO	62 850.00 € HT
Lot 08 : JC GOMEZ	18 419.00 € HT
Lot 09 : LANGUEDOC METAL	37 150.00 € HT
Lot 10 : ANDREO	13 527.57 € HT
Lot 11 : CHUECOS	6 566.50 € HT
Lot 12 : EBP	17 573.00 € HT
Lot 13 : BANCO RECSACLIM	78 000.00 € HT
Lot 14 : BARON	44 243.00 € HT
Lot 15 : PROSOL	11 168.00 € HT
TOTAL :	**796 600.58 € HT**

L'estimation HT de l'ensemble des lots était de : ..... 907 198.00 € HT.

XII – Convention de partenariat RLI les Sablières :

Dans le cadre du chantier d'insertion « Agent de propreté et d'hygiène » 2013-2014 ci-annexée.
Cette convention détermine les conditions dans lesquelles Mmes ROUIBAH Myriella et NELLIS Isabelle, employées du RLI sont mises à disposition au sein de la commune.
Considérant que Monsieur Claude CLARIANA est Président du RLI Les Sablières, la convention précitée sera signée par Monsieur Jean-François GUIBBERT, 1er Adjoint.

XIII – Entrée de Ville RD 14 : Piste Cyclable :

Projet de mise en sécurité de l'entrée de ville RD 14 avec la création d'une piste cyclable établi par le Bureau d'Etudes BEI de Béziers pour un montant HT de 84 382.50 € HT.
Unanimité des présents + 4 procurations. Demandes d'aides financières auprès de Monsieur le Président du Conseil Général et toute autre institution susceptible d'aider à son financement

XIV – Mise en sécurité entrée de ville RD 14 et création d'une allée piétonne :

Etabli par le Bureau d'Etudes BEI de Béziers pour un montant HT de 685 448.70€ HT (484 559.70€ HT pour la phase1 et 200 889.00 € HT pour la phase 2).
Unanimité des présents + 4 procurations. Demandes d'aides financières auprès de Monsieur le Président du Conseil Général et auprès de toute institution susceptible d'aider à son financement.

XV – Vidéo protection :

Projet d'équipement d'un système de vidéo protection de trois espaces publics de la commune :
- Parking de la Poste : caméra dôme pour une vision à 360 °
- Mini stade et espace Buissonnets : caméra dôme pour une vision à 360°
- Parking municipal : caméra dôme pour une vision à 360°

Objectifs : prévenir les atteintes aux biens et bâtiments publics et favoriser la sécurité des usagers.
La meilleure proposition a été formulée par la Société STS (Sécurité-Technologie-Services) de Montpellier pour un montant total de 13 422.00 € HT. L'alimentation des caméras restant à charge de la commune.
Une demande d'autorisation pour installer ce système est effectuée auprès des services concernés de la Préfecture de l'Hérault.
Une aide financière sera demandée auprès des services de l'Etat.

XVI – Achat partie parcelle section C n° 4 :

Monsieur le Maire rappelle la volonté du conseil de permettre une ouverture sur le côté de la salle polyvalente Rte de Nissan. Pour cette réalisation, il conviendrait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section C N° 4 appartenant à M. Michel RODRIGUEZ représentant environ 40 m².
Monsieur Rodriguez est d'accord sur le principe de vente à un prix de 4 000 €.

XVIII – Révision générale PLU : Diagnostic agricole :

Dans le cadre de la révision générale du PLU il y aurait lieu de faire réaliser un diagnostic des enjeux agricoles qui est systématiquement demandé par les services de la Chambre d'Agriculture pour validation du projet.
Proposition du Cabinet ECOTONE pour un montant de 4 050.00 € HT.

XIX – Rénovation Bâtiments communaux - Sanitaires publics :

Dans le cadre du programme de rénovation des bâtiments communaux (maîtrise d'œuvre détenue par M. Miquel Frédéric, Architecte et le Cabinet d'études ACEB) appellation des 3 lots :
- Lot 1 : Salle Associative
- Lot 2 : Sanitaires Ecole Elémentaire
- Lot 3 : Sanitaires Publics

Concernant le lot 3, il y aurait lieu de lancer la procédure de mise en concurrence afin que cette réalisation soit terminée pour les festivités estivales.

QUESTIONS DIVERSES

✔ Collectifs des propriétaires fonciers de Salles d'Aude dans les Basses Plaines ont informé de leur avis défavorable pour le ressuyage des Basses Plaines de l'Aude par l'agrandissement du canal de France. Le Conseil Municipal de Lespignan, exprime sa solidarité par craintes des conséquences pour la basse plaine de la commune.

Compte Administratif de la Commune 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 031 162,76		RECETTES FONCTIONNEMENT	2 848 445,64
023	Virement à la section d'investissement	0,00	002	Excédents antérieurs reportés	543 303,62
60	Achats et variation de stock	360 628,33	64	Charges de personnels	76 510,29
61	Services extérieurs	148 806,25	70	Produits des services des domaines	156 908,24
62	Autres services	75 481,50	72	Travaux en régie	19 996,18
63	Impôts , taxes et versements	15 070,00	73	Impôts et taxes	1 338 005,65
12	Charges de personnel	1 104 698,14	74	Dotations Subventions	710 990,70
65	Autres charges de gestion	256 547,14	75	Autres produits de gestion	1 110,00
66	Charges financières	69 178,81	76	Produits financiers	11,31
67	Charges exceptionnelles	752,59	77	Produits exceptionnels	1 609,65

Résultats de fonctionnement : + 817 282,88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 922 876,79	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 970 475,22
Déficit antérieur	116 652,63	Virement de la Section de Fonct,	0,00
Dépenses imprévues	0,00	Dotations - Fonds divers - Réserves	329 238,50
Capital Emprunt	124 692,93	Subventions d'investissement	284 669,86
Etudes	118 278,79	Emprunt et dettes	200 000,00
Achats	45 462,99	Participations et créances	631 566,86
Travaux	656 775,97	*Restes à réaliser 2012*	*525 000,00*
Participations	778 559,77		
Restes à réaliser 2012	*82 453,71*		

Résultats d'investissement : + 394 947,86 €

Résultats de clôture (Hors Restes à réaliser) : + 422 335,02 €

CA 2012 CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	14 884,95
Virement à la section d'investissement	0,00
Charges à caractère général	10 646,05
Charges de gestion	3 670,80
Autres charges courantes	568,10

RECETTES FONCTIONNEMENT	24 186,38
Excédents antérieurs reportés	10 976,38
Produits des services du domaine	160,00
Dotations, Subventions	13 000,00
Produits exceptionnels	50,00

Résultats de fonctionnement : + 9 301,43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0
Achat matériel	0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	295,72
Virement section fonctionnement	0,00
Excédent d'investissement	295,72

Résultats d'investissement : + 295,72 €

Résultats de clôture : + 9 597,15 €

CA 2012 - M 49 - Eau et Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	69 805,51
Virement à la section d'investissement	0,00
Charges à caractère général	27 156,92
Charges de gestion	8 584,60
Intérêts de la dette	19 958,99
Autres charges exceptionnelles	0,00
Dotations aux amortissement	14 105,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	423 986,64
Excédents antérieurs reportés	316 607,90
Produits des services du domaine	77 836,87
Prime épuration	29 541,87

Résultats de fonctionnement : + 354 181,13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27 280,73
Dépenses imprévues	0,00
Capital dette	18 675,93
Etudes	0,00
Travaux	8 604,80
Participation PAE ZAC	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	79 763,35
Excédents antérieurs reportés	65 658,35
Virement de la section de fonctionnement	0,00
Participations ZAC	0,00
Installations techniques	14 105,00

Résultats d'investissement : + 52 482,62 €

Résultats de clôture : + 406 663,75 €

Budget Prévisionnel 2013 CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	22 705
Virement à la section d'investissement	1 705
Charges à caractère général	13 500
Charges de gestion	4 700
Autres charges courantes	2 800

RECETTES FONCTIONNEMENT	22 705
Excédents antérieurs reportés	9 301
Produits des services du domaine	360
Dotations, Subventions	13 000
Produits exceptionnels	44

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2000
Achat matériel	2000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 000
Virement section fonctionnement	1 705
Excédent d'investissement	295

Budget Prévisionnel 2013 - M 49 - Eau et Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	460 181
Virement à la section d'investissement	329 076
Charges à caractère général	67 000
Charges de gestion	20 000
Intérêts de la dette	20 000
Autres charges exceptionnelles	10 000
Dotations aux amortissement	14 105

RECETTES FONCTIONNEMENT	460 181
Excédents antérieurs reportés	354 181
Produits des services du domaine	77 000
Prime épuration	29 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	654 663
Dépenses imprévues	14 663
Capital dette	20 000
Etudes	70 000
Travaux	130 000
Participation PAE ZAC	420 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	654 663
Excédents antérieurs reportés	52 482
Virement de la section de fonctionnement	329 076
Participations ZAC	259 000
Installations techniques	14 105

Budget Général de la Commune 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les sections du Budget sont équilibrées en dépenses et recettes à un montant de :
- Fonctionnement : 3 125 236,00 € - Investissement : 2 732 607,00 €

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 125 236		RECETTES FONCTIONNEMENT	3 125 236
023	Virement à la section d'investissement	1 011 356	002	Excédents antérieurs reportés	817 282
60	Achats et variation de stock	387 500	64	Charges de personnels	70 000
61	Services extérieurs	146 100	70	Produits des services des domaines	154 240
62	Autres services	87 200	72	Travaux en régie	25 000
63	Impôts , taxes et versements	16 100	73	Impôts et taxes	1 347 527
12	Charges de personnel	1 102 000	74	Dotations Subventions	705 987
65	Autres charges de gestion	275 138	75	Autres produits de gestion	5 200
66	Charges financières	98 242	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	1 600	77	Produits exceptionnels	0
022	Dépenses imprévues	0			

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

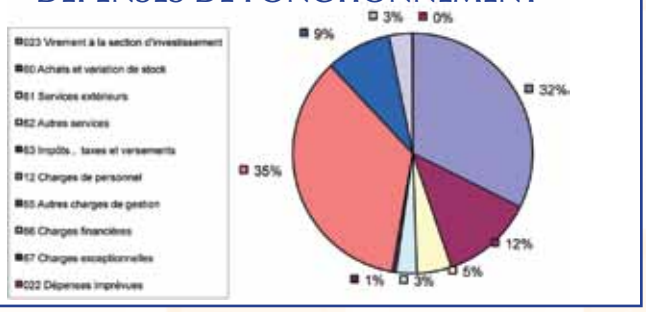

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

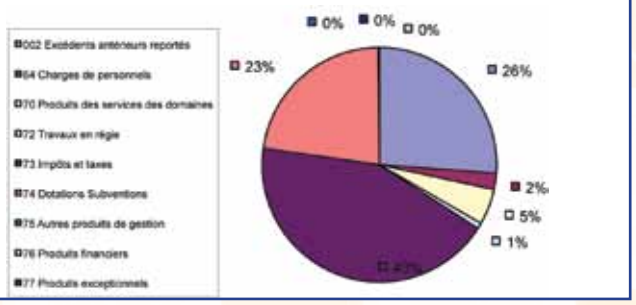

Le montant du remboursement de l'annuité d'emprunt 2013 s'élève à un total de 223 350 € représentant 7.15 % du montant des recettes de fonctionnement et la somme de 70.77€/habitant (sur la base de 3 156 habitants population INSEE 2012). Exercice 2011 (derniers chiffres connus) : le remboursement de l'annuité de la dette/habitant de la commune est de 47 € alors que celui de la moyenne de la strate est de 93€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 732 607	RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 732 607
Déficit antérieur	394 948	Virement de la Section de Fonct,	1 011 356
Dépenses imprévues	7 215	Dotations - Fonds divers - Réserves	183 731
Capital Emprunt	125 108	Subventions d'investissement	408 347
Etudes	206 230	Emprunt et dettes	600 000
Achats	200 100	Participations et créances	4 173
Travaux	1 716 552	*Restes à réaliser 2012*	*525 000*
Participations	0		
Restes à réaliser 2012	*82 454*		

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

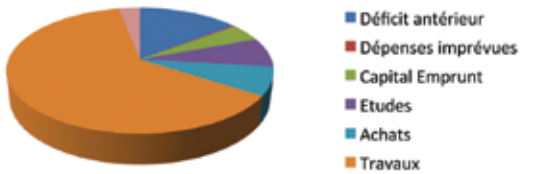

RECETTES D'INVESTISSEMENT

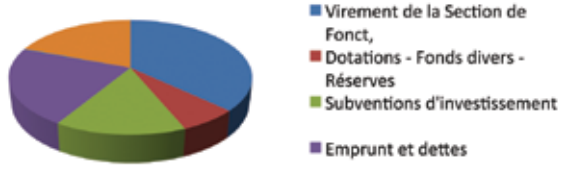

Les principales réalisations d'investissement prévues sur l'exercice 2013 concernent des programmes de voiries, la réhabilitation de la Salle Polyvalente et des Services techniques - des travaux d'électrification - des travaux de bâtiments (Toilettes publiques et de l'Ecole élémentaire - Salle des Jeunes - Salle associative) - Equipement de conteneurs enterrés - Installation de vidéoprotection - Etude de l'extension de la bibliothèque (demandes de subventions en cours...)

Brûlage des déchets verts

Selon la circulaire du 18 Novembre 2011 :

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective des déchets.

Ces dispositions sont applicables selon les modalités ci-après :

1. ***Interdiction des feux toute l'année en zone urbaine.***
2. ***Interdiction toute l'année en zone péri-urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.***
3. ***Dans le respect des dispositions d'un arrêté préfectoral, les agriculteurs et éleveurs peuvent procéder à de l'écobuage. Ces déchets ne sont pas en tant que tel concernés par le règlement sanitaire départemental.***

La déchèterie de Nissan est équipée pour recevoir les déchets verts et plusieurs rappels au civisme et au respect du voisinage ont été faits à travers nos bulletins. Les contrevenants seront donc dorénavant verbalisés.

Opération façades

Cette opération est destinée à aider les propriétaires à la rénovation des façades du centre ancien et peut s'ajouter aux éventuelles aides de la Domitienne dans le cadre de l'opération Habitat 2010-2013.

11 dossiers validés en 2012, 7 façades ont été rénovées, 2 en cours et 2 en attente. A ce jour, 5 250 € de subventions communales ont été alloués sur l'année 2012.

L'aide est attribuée pour un ravalement de façade entier.

Le logement doit avoir plus de 20 ans et se trouver dans le périmètre défini ci-dessous.

Le montant de l'aide est de 25 % du montant des travaux engagés avec un plafond de 750 €.

Les travaux subventionnables sont :

- Les enduits à la chaux, la finition doit être talochée finement ou grattée,
- Le nettoyage des pierres de taille,
- La peinture des menuiseries extérieures, lorsqu'elle est réalisée simultanément au ravalement de la façade,
- La décoration : encadrement des baies, corniches, bandeaux, moulures, chenaux, sculptures, frises, ferronnerie,
- Les mises à nu de pierres, quand il ne s'agit pas de pierres de taille ne sont pas autorisées,
- Les enduits au ciment et plastiques ne sont pas autorisés.

Les documents nécessaires à cette instruction vous seront délivrés en Mairie au service de l'Urbanisme.

Horaires d'Urbanisme :

Lundi et Mardi : Toute la journée 9h à12h / 15h à 18h

Mercredi / Jeudi/ Vendredi : matin de 9h à 12h

Campagne de prévention contre les défenestrations accidentelles d'enfants

Le ministère de la santé et l'Institut National de prévention et d'éducation pour la santé renouvelle la campagne de prévention contre les défenestrations accidentelles d'enfants.

Chaque année plusieurs centaines d'enfants chutent accidentellement d'une fenêtre ou d'un balcon. La Commission de sécurité des consommateurs estime à 250 par an le nombre de défenestrations d'enfants. 10% des chutes seraient mortelles et 40% laisseraient des séquelles permanentes à l'enfant. Ces accidents ont principalement lieu au printemps et en été, notamment pendant les heures de préparations des repas.

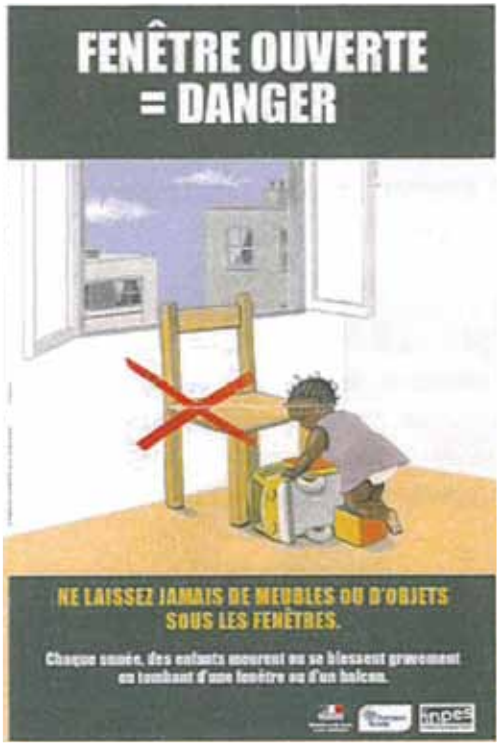

Rappel aux propriétaires de chiens ou de chats

La loi oblige tous les propriétaires à faire identifier leurs animaux de compagnie par puçage ou tatouage.

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES

Démoustication

« Allo, j'écoute... » :
l'EID Méditerranée au service du public

N° Indigo 0 825 399 110
0,15 € TTC / MN

Le numéro de téléphone « Indigo » (0,15 € la minute) est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), afin de faire résoudre un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée / attribuable aux moustiques ou d'obtenir des explications. Un questionnaire est également à disposition du public sur le portail du site web de l'EID Méditerranée : www.eid-med.org

L'EID Méditerranée est un service public, financé par les collectivités territoriales. Ses interventions sont gratuites.

Autant que faire se peut, évitez les eaux stagnantes dans tout type de récipient, grand ou petit.

Daniel NAMER architecte urbaniste
39 Rue Valery Larbaud - 34090 Montpellier - 04 67 79 91 04 - namer.archi@wanadoo.fr

m+ BATIMENT
MATÉRIAUX - BOIS - QUINCAILLERIE - OUTILLAGE - CARRELAGE
MENUISERIE - SANITAIRE - CLIMATISATION - CHAUFFAGE
Tél. 04 67 32 12 67 - Fax 04 67 31 56 59
ZAE LE CANTEGALS - 34440 COLOMBIERS

gan ASSURANCES
Frédéric PASCAL
Agent général N° ORIAS : 11 064 580
Assurances - Placements - Banque*
Professionnels - Entreprises - Particuliers
63 avenue Foch - 34500 BEZIERS Tel : 04.67.49.29.31 Fax : 04.67.28.83.54
email : beziers-duguesclin@gan.fr
*Intermédiaire en Opérations de Banque

THÉLÈME TRAITEUR
Mariages • Baptêmes • Communions • Cocktails • Réceptions • Séminaires
Déplacements en tous lieux
Comités d'entreprises
63 avenue Wilson - 34500 BÉZIERS
Tél. 04 67 62 60 37 - Fax 04 67 62 49 74 www.theleme-traiteur.fr - theleme-traiteur@orange.fr

ALBERT Régis
Entretien de jardins et espaces verts
Taille, élagage, contrat d'entretien
5, rue des Garrigues - 34710 LESPIGNAN
Tél. 06 09 81 69 41

BRAULT
GROUPE BRAULT
VOIRIE- RESEAUX - ENROBES - TERRASSEMENTS - GENIE CIVIL
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

La route à suivre depuis 1927
Route de Lespignan - 34500 BEZIERS
☎ 04 67 49 88 00 🖷 04 67 28 10 55
Z.I. des Eaux Blanches - 34200 SETE
☎ 04 67 18 45 00 🖷 04 67 18 45 01
720 avenue de Bigos - 34740 VENDARGUES
☎ 04 67 18 55 40 🖷 04 67 87 53 16
brault@brault-tp.com - www.brault-tp.com

Notaire
Un Notaire à l'écoute de ses clients
La famille et le patrimoine
Le commercial et l'entreprise
L'urbanisme et l'environnement
L'immobilier et la construction
Consultez-le avant de décider !

CHRISTIAN ROUQUETTE
ARCHITECTE DPLG
1, rue Pierre Flourens - 34490 THEZAN LES BEZIERS
Tél. : 04 67 37 91 73 ou 09 75 83 47 36 - Port. : 06 17 95 66 62
rouquette.christian@wanadoo.fr

Menuisier BOIS - PVC
Agencement - Pose / Neuf et Rénovation
Frédéric BOUISSON
fredericbouisson@gmail.com
06 19 79 44 15
Cuisine tous styles - Placard - Dressing
Parquet - Terrasse - Fenêtre PVC/Bois

Engins motorisés et protection de l'environnement

RAPPEL : La loi interdit toute circulation d'engins motorisés (4/4, quads et motos) *en dehors des chemins vicinaux et ruraux* ouverts à la circulation publique. Par ailleurs les engins non homologués, c'est-à-dire non immatriculés, ne peuvent légalement circuler sur les voies publiques, même temporairement, même pour traverser une route. Ils ne sont pas assurés pour cela. Ces engins non homologués ne peuvent utiliser que des circuits déclarés et encadrés.

Ne constituent pas des voies ouvertes à la circulation publique, les sentiers pédestres, les « itinéraires clandestins » qui créent des pistes à force de passages répétés et les voies affectées à la sécurité incendie.

Un arrêté municipal du 5 mars 1991 complète ces interdictions. Ces mesures sont prises pour protéger les paysages de nos collines et de notre campestre et pour éviter des dommages aux milieux naturels, à la faune (dérangement, modification du comportement) et à la flore.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites et des amendes de 5ème classe (1500 euros) et à la mise en fourrière de leur véhicule.

Moralité : La pratique du « hors-piste » est donc interdite.

Commémoration du 8 Mai 1945

Du nouveau dans le commerce !

Camp Redoun
LESPIGNAN
le nouveau quartier

Un aménagement de qualité

Nouveau quartier de la commune, la ZAC de Camp Redoun intègre un environnement résidentiel, calme et convivial.
La place publique, l'espace vert et la proximité du centre ville créent une véritable vie de village, dont vous apprécierez très vite les bienfaits.
Un cadre privilégié a été réservé aux piétons et aux deux roues, leur permettant ainsi de cheminer tranquillement au sein du quartier et de rejoindre le centre ville et l'ensemble des services.
Les constructions orientées vers le sud sont reliées par de larges allées et mails piétons arborés qui prolongent l'espace vert boisé et viennent ajouter aération naturelle et luminosité aux habitations.
La maîtrise des consommations d'énergie et le respect de l'environnement font partie intégrante des choix techniques et architecturaux.
L'aménagement du quartier a été conçu dans une perspective de développement durable, notamment par l'orientation optimale des maisons individuelles pour faciliter le recours aux énergies renouvelables et plus particulièrement le solaire.
Le gaz naturel, énergie compétitive et respectueuse de l'environnement, a été choisi pour desservir le quartier.
Une garantie supplémentaire de votre bien-être au quotidien.

Des logements accessibles pour tous

Des terrains à bâtir à partir de 68.000€
Superficie de 280 à 550m²
Libre de construction, clôture, architecte conseil et bornage inclus !

DERNIÈRE MINUTE

Des villas en primo accession réalisées par Hérault Aménagement.
Du T2 au T4 avec contrat clefs en mains.

Exemples : Villa T3 66m², terrasse et aménagements extérieurs inclus 159.900€
Villa T4 82m², 189.900€

Commercialisation / Renseignements

BARRERE IMMO

04 67 32 89 75

Hérault Aménagement

Salle polyvalente et services techniques

Le réaménagement pour mise aux normes et sécurité a commencé la deuxième semaine de Mai.
Fin des travaux pour Février 2014 pour un montant de 796 600,58€HT.
La maîtrise d'œuvre est confiée conjointement à Mr ROUQUETTE Christian Architecte DPLG (Thézan les Béziers) et à Mr CABEZAS Jean-Pierre Cabinet ACEB, économiste (Lespignan).

Subventions :

- Conseil Régional .....130 000,00 €
- Etat DETR (Accès handicapés)..... 29 543,17 €
- Conseil Général ..... 90 584,00 €
- Conseil Général (accés ERP) ..... 40 000,00 €
- Conseil Général hors programme voirie..... 30 400,00 €

TOTAL.....320 527,17 €

Ecole Elémentaire

• ***Sanitaire***

Ces derniers vont être situés au bout du bâtiment et seront accessibles par le couloir intérieur desservant les classes et par la cour arrière avec rampe à 5% pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
Le permis déposé a été accepté, l'appel d'offre lancé, la livraison pourrait être opérationnelle à la rentrée 2013.
Equipements : 2 WC pour personne à mobilité réduite avec lave-mains, 4 WC, 1 lave-mains collectif.

• ***Cour***

La cour arrière va être entièrement réfectionnée en enrobé à chaud avec reprise totale de la piste routière.

Containers enterrés

Dans un souci de toujours améliorer l'aspect environnemental et esthétique du village, avec la Communauté des Communes et l'aide du Conseil Général, le Conseil Municipal engage une action forte pour dissimuler les différents containers collectifs et Points d'Apports Volontaires (Tri) du cœur de ville. C'est ainsi qu'ils vont laisser place à de nouveaux mobiliers urbains puisque ne sera plus visible que la partie supérieure qu'est la colonne de réception.
Cette opération qui représente un budget total de 74 152 € sera répartie au 1/3 entre les différents partenaires précités.
Pour des raisons administratives nous ne pourrons malgré tout réaliser celle-ci qu'après la saison estivale.

Sanitaires Publics

Les sanitaires publics rue des Bassins vont être démolis. En lieu et place sera posé un bloc sanitaire public, en trois parties, entièrement automatisé : 2 WC dont 1 pour personne à mobilité réduite avec lave-mains, miroir et poubelle murale, 2 urinoirs avec lave-mains, sèche-mains et miroir.
Le marché a été attribué à la société MPS de St Vincent de Tyrosse (40) pour un montant de 53 105.00€ HT. Livraison début Juillet 2013.
La préparation de la dalle pour recevoir ce bloc sanitaire ainsi que les alimentations nécessaires électricité, eau et évacuation sont à la charge de la Commune.
Les subventions DETR (Etat) pour accessibilité handicapés et Fonds patrimoine voirie au Conseil Général ont été sollicitées.

Travaux voirie (2ème semestre 2013)

- ***Réfection des Rues***
- Château d'eau et Cyclamens. Rabotage partiel des enrobés, remise à la côte des regards et reprise en enrobé à chaud.
- Rue de la Sèque (sous le Cimetière) reprise partielle de la chaussée la plus dégradée.
- ***Rampe du Moulin de Mauriçou***
- La voirie va être déplacée afin d'aménager le pourtour du moulin, la nouvelle voie prendra naissance à l'entrée de l'ancienne décharge et une rampe rejoindra la voie actuelle après le moulin. Cet aménagement permettra aux Amis de LESPIGNAN de pouvoir terminer les travaux du moulin (pose du mécanisme et des ailes).

Piétonnier des Buissonnets

Réalisation d'une jonction en béton désactivé entre le piétonnier créé avec les parkings des Buissonnets et celui qui part du Chemin du Parc (en pavés auto-bloquants) pour un meilleur confort de circulation de tous les utilisateurs (mamans ou mamies avec poussettes, piétons de 7 à 77ans).

Quatre « points noirs » vont être assainis

- Sous le stade Zizou Vidal (tas de terre, matériaux divers).
- « Décharge » de la Clotinière et nettoyage des dépôts sauvages.
- Nivellement des bosses des Buissonnets (enlèvement de la terre).
- Nettoyage de l'ancienne station d'épuration située Rue des Prés avec démolition des bassins restants et apport de terre végétale.

Vidéo Protection

La mise en œuvre de la vidéo protection annoncée sur le bulletin municipal du 4 avril se fera 2ème quinzaine de Juin.

Renforcement Réseaux Electriques

Sous la maîtrise d'œuvre d'Hérault Energie, deux chantiers ont démarré pour une durée de deux mois environ (juin et juillet). Ces travaux sont entrepris pour améliorer les conditions de raccordement des abonnés desservis par ces postes.

- Rue de la Sèque et Rue des Tamaris reprise partielle en souterrain et en esthétique façade avec reprise de branchements et dépose des supports béton (partie comprise entre la Rue des Primevères et la rampe du cimetière).
- Reprise de l'aérien, avec dépose partielle Route de Nissan, de la Rue du Pech (partie comprise entre la Route de Nissan et la Rue du Ruisseau de la Pourre).

Travaux Route de Fleury

Sous maîtrise d'œuvre d'Hérault Energie et dans le cadre de la deuxième phase de travaux liés à l'entrée de village route de Fleury, nous allons procéder à l'enfouissement des réseaux Basse tension, Eclairage public et France télécom.
Les travaux pourraient débuter en fin d'année pour la partie comprise entre la Rue des Violettes et l'ex Cave Coopérative.
Ces travaux terminés permettront la réalisation d'un arrêt de bus dans l'espace vert existant à l'angle de la Rue des Coquelicots et la Route de Fleury ainsi qu'un piétonnier relié à celui de la ZAC.

Bienvenue sur Lespignan !

Joël ODOU installé sur la commune de Nissan depuis 4 ans maintenant, travaille de plus en plus sur notre commune de Lespignan.
Cet entrepreneur en maçonnerie générale, a misé sur l'originalité, la fiabilité et surtout la qualité de son travail. Il emploie maintenant 4 personnes.

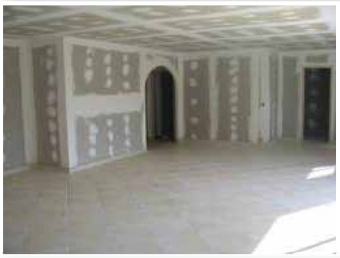

Alors Joël, quels sont vos projets aujourd'hui ?

Mes projets restent avant tout d'apporter un travail soigné et de qualité à mes clients. J'ai des demandes croissantes sur la commune de Lespignan et aussi de plus en plus de clients. J'ai toujours le même état d'esprit en ce qui concerne la qualité de mon travail, la rigueur et le respect des personnes.

Il est impératif que les gens qui me confient leurs projets, qui ont économisé pour réaliser des travaux, soient pleinement satisfaits.

J'ai commencé à travailler dans la maçonnerie en 1980, à l'âge de 14 ans, dans l'entreprise familiale créée en 1966.

J'ai fait l'école de maçonnerie chez les compagnons du tour de France et j'ai réellement appris mon métier dans les règles de l'art.

Aujourd'hui mes clients savent qu'ils peuvent avoir confiance en mon travail.

C'est pourquoi je continue sur le même objectif en apportant mes compétences, mes idées, mes solutions et un bon rapport qualité/prix.

Je suis formé aux nouvelles technologies, aux nouveaux produits tels que l'isolation des combles par soufflage, l'isolation des maisons par l'extérieur…

Mais aussi pour les produits décoratifs comme le béton ciré, teinté ou marqué… Pour les enduits cirés, les peintures à effet et autres nouveautés.

Et je donne rendez-vous à tous les lespignanais pour des études et des devis gratuits !

Joël Odou

Eurl Joël ODOU - 06 10 30 00 55

Maçonnerie - Neuf et rénovation - Intérieur/extérieur - Piscine
Prestations de qualité - Garanties décennales - Devis gratuit

10 place du marché - 34440 Nissan-Lez-Ensérune

LES COMPTOIRS DES VIGNERONS DU PAYS D'ENSÉRUNE

Dégustation-Vente vin cuvées médaillées
Produits régionaux
Accessoires pour le vin
Nombreuses idées cadeaux

3 espaces d'accueil :
Cave Coopérative Nissan-lez-Ensérune
Cave Coopérative Cazouls les Béziers
Cave Coopérative Capestang

Ouverts du mardi au samedi
En été : 9h30-12h30 et 15h00-19h00
Le reste de l'année 9h30-12h30 et 15h00-18h00

TRAVESSET

OFFRES
- ÉNERGIE
- LUMIÈRE
- ÉQUIPEMENTS URBAINS
- ET DYNAMIQUES

10 rue André Blondel (Z.I.) - 34500 Béziers
Tél. 04 67 62 13 13 - Fax 04 67 76 24 44
beziers@travesset.fr

GROUPE udm
Union des Distilleries de la Méditerranée

Alcools rectifiés - Eaux-de-vie de vin
Huile de pépins de raisin
Amendement organique
Achat de tartre

Udm Distillerie de Bagnols
Route de Béziers
34710 LESPIGNAN
Tél. 04 67 28 11 53
lespignan@groupeudm.com

Tartricmed
Produits tartriques

Vitimed
Colorants naturels - Anthocyanes
Polyphénols de raisin
Tanins œnologiques
Moût Concentré Rectifié (sucre de raisin)

Bilan des vacances de Pâques ados 2013

Les activités proposées se sont encore bien déroulées avec une très bonne fréquentation.
Nous avions à disposition 16 places pour : le lasergame (après-midi doublé en raison de la demande), une soirée pizza et vidéo un tournoi de foot précédé d'une grillade au château des Buissonets et une demi-journée piscine et Mac Do. 68 enfants ont participé à ces sorties.

Nous remercions le service technique pour la mise en place du barbecue, tables et chaises.
N'oublions pas nos 3 jours (du 2 au 4 mai) à Port Aventura avec 15 enfants. Le temps était au rendez-vous, cela nous a permis d'avoir un excellent séjour.

PROJETS ETE 2013

- Séjour eau vive à St Lary Soulan, du 22 au 27/07/13, 15 places disponibles. Tarif Plein 210€ ; tarif CAF (à établir avec VACAF). Paiement en 3 fois.
- Mini séjour à Mons la Trivalle du 21 au 23/08/13. Au programme canoë, via ferrata et spéléo (tarif à venir).
- Diverses sorties à la journée ou à la demi journée (planning à venir par mail)

Pour une meilleure organisation ainsi qu'un meilleur travail, WOLF et CARO ont pris simultanément leurs congés du 01/08 au 17/08.

COMMUNIQUÉ CCAS

Rappel : La mise en place de conteneurs de vêtements

Pour répondre à une forte demande et après le succès rencontré par la collecte de vêtements en Mairie, la décision de mettre en place des conteneurs a été retenue par la Commission Sociale du CCAS lors de sa séance du 21 Novembre 2012. La signature de la convention tripartite (CCAS/ LIGUE/ HABIB FRIPE) est intervenue le 22 Novembre 2012. Le profit de la vente de vêtements est réservé à la Ligue contre le cancer.

Deux points relais sont mis à la disposition de la population dont un face au mini stade Rue des Buissonnets et le 2eme Rue de la Sèque derrière le cimetière.

Ce dispositif au profit de la Ligue contre le cancer opérationnel depuis 6 Mois est une réussite dépassant toutes nos espérances.

Ne jetez plus :
la LIGUE contre le CANCER récupère !

Téléphones portables
Cartouches d'imprimantes (laser et jet d'encre)
Radiographies (argentiques)

UN GESTE
- Economique Apporte des ressources qui participent au financement de la recherche dans la lutte contre le cancer et l'aide aux malades.
- Solidaire Crée des emplois pour des personnes handicapées qui assurent le recyclage
- Ecologique Evite le gaspillage en extrayant de chaque produit les éléments valorisables, protège l'environnement par la destruction des déchets (selon des procédés conformes aux engagements en vigueur)

VIDEZ vos placards,
pour faire un DON
à la Ligue contre le cancer
sans débourser un centime !

LA LIGUE pour la vie COMITÉ DE L'HÉRAULT

Merci

(1) 1 SMS telephone = 1,49€ net pour la Ligue contre le cancer (hotline au 7 Herault)
BOUCLE telephone + 1 SMS coupon adapté (produit en mois)

04 67 61 31 31 mobilligue34@gmail.com

OPÉRATION PERMIS DE CONDUIRE

En 2013, la Commission du CCAS a décidé de renouveler l'opération « Aide au Permis de conduire » en direction des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Le but de cette opération qui a connu un franc succès depuis sa mise en place en 2011 est de donner un coup de pouce à des jeunes suivis par la Mission Locale d'Insertion (MLI) en recherche d'emploi ou de formation en leur attribuant une aide pour le financement de leur permis.

Ce coup de pouce sous forme d'une aide financière intervient en complément de celle d'un montant de 450€ apportée par le Conseil Général.

D'un montant de 300€, elle est versée en contrepartie de l'accomplissement d'une période de bénévolat d'une durée de 50h au sein d'une association de la commune.

Première signature 2013 avec L'Association « la Joyeuse Pétanque », Florian ROVERETTO et le CCAS.

LA SEMAINE BLEUE : Campagne Nationale du 21 au 27 Octobre 2013

Après le succès rencontré l'année dernière, le CCAS a décidé d'apporter son concours dans le cadre de la campagne nationale 2013 en associant l'ARCOPRED, l'ALSH et le Club du 3ème Age qui ont participé avec brio à l'événement en 2012. Rappelons que l'action avait pour but de faire partager des connaissances culinaires sur une idée empruntée à Top Chef ou Master Chef.

Le CCAS réfléchit déjà à son implication dans cette nouvelle aventure intergénérationnelle dont le thème « Vieillir et agir ensemble dans la communauté » laisse le champ libre à l'imagination débordante de ses partenaires.

N'en doutant pas, ce temps de partage, où séniors et jeunes seront ravis d'échanger leurs savoirs, sera vécu dans une ambiance tout aussi « bon enfant » que l'année dernière.

Ravis de la réussite de l'expérience menée en 2012, les membres de la Commission Sociale saluent cette initiative, convaincus que ce temps de partage constitue une vraie richesse car il permet à chacun d'être conscient que les générations ont leur contribution à apporter pour un monde solidaire.

BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la campagne nationale dite « semaine bleue » portée au plan départemental par l'ARCOPRED du 17 au 24, toujours présente au cœur du village, la médiathèque accueille de plus en plus de lecteurs.

Les achats que nous faisons régulièrement à Montpellier, nous permettent de vous proposer beaucoup de nouveautés en matière de romans, documents, CD pour tous les âges.

Nous proposons également des DVD sur réservation, (service nouveau).

Et bien sûr toujours des animations :

- Le 3 avril « Histoires à partager » lectures pour adultes par Hélène AZEMA.
- Le 19 avril spectacle pour l'école primaire « Le mystère du foulard rouge » par Alice ABELIA
- Le 27 juin spectacle pour l'école maternelle « le printemps et les bébés légumes » par Marie Laure DEROIS.

Venez nous rendre visite les : lundi, mercredi 16h-18h – vendredi 16h-19h - JUILLET et AOUT : Mercredi 16h-19h

Bon été à tous et belles lectures à consommer sans modération…

21 JUIN 2013 : FÊTE DE LA MUSIQUE/ AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

Depuis 2011 après deux années consécutives au cours desquelles le CCAS a su faire rythmer musique et solidarité à l'occasion de la Fête de la Musique, la Commission Sociale, sur proposition de Géraldine ESCANDE délégué à l'action sociale, a opté à l'unanimité pour la poursuite de cette belle aventure.

Cette année encore, c'est au profit des Restos du Cœur que la recette de la soirée sera reversée dans son intégralité.

Ne changeant rien à ce qui a contribué au succès de cette festivité, il récidive cette année en conservant tous les composants indispensables à sa réussite. A savoir, sur la Place de Ecoles, dès 18h30, en première partie, l'Activité Musique de Lespignan vous fera découvrir ses jeunes talents trop heureux d'apporter leur contribution en partageant cet acte de générosité avec tous les bénévoles aux commandes de la soirée.

A partir de 19h30, ce concert sera suivi d'une animation dansante permettant aux plus dynamiques de briller sur la piste de danse au rythme des sons alliant rétro, disco aux morceaux plus actuels.

Tous, danseurs ou mélomanes, grands ou petits auront la possibilité de déguster les formules « restaurant rapide », les crêpes et les barbes à papa, à la buvette tenue par des membres du CCAS et des bénévoles du Restos du Cœur en place dès le début de la manifestation.

Il ne reste plus aux membres de la Commission Sociale et aux 19 bénévoles Lespignanais des Restos du Cœur qu'à espérer que le succès de la soirée soit au rendez-vous comme en 2012 où un chèque de 2500€ a été remis à Mme Françoise VEZHINET, Présidente de l'association des Restos du Cœur de l'Hérault.

Les organisateurs donnent rendez-vous à toute la population pour soutenir cet élan de solidarité.

Nous comptons sur vous !

LE REPAS DES AÎNÉS

Le 2 Mars 2013 s'est déroulé le repas des Aînés. Ils étaient 197 à venir partager ce moment convivial.

Cette rencontre avec nos Aînés est l'occasion de resserrer les liens.Cette tradition est loin d'être désuète et elle a l'avantage de briser la solitude à laquelle certains sont confrontés dans leur quotidien.

SOLIDARITE : soutien au gala de bienfaisance du GAAL

En 2012, comme par le passé, le CCAS s'est associé à la noble cause défendue par le GAAL en direction du petit Giovanni, un petit nissanais atteint d'une atrésie des voies biliaires nécessitant une greffe hépatique.
L'action menée par le GAAL a été un véritable succès et a permis d'apporter un soutien financier conséquent mais aussi moral aux parents pour les aider à mener ce terrible combat contre la maladie.
Maintenant, le CCAS est heureux de partager des nouvelles de Giovanni qui laissent entrevoir une issue heureuse avec une opération programmée au début du 4ème trimestre 2013.
En effet, les nombreux examens pré-greffe ont permis de déceler une compatibilité avec son papa. C'est donc le greffon, prélevé sur Jean–Claude, son papa qui, transplanté sur Giovanni, va lui sauver la vie. Mais, pour mettre toutes les chances de son côté, il faut attendre que Giovanni prenne du poids et de l'âge afin d'obtenir toutes les conditions optimales pour cette transplantation.
Quelle belle histoire que nous ne manquerons pas de suivre de très près avec le GAAL tout en lui envoyant des ondes positives pour franchir avec succès cette étape dans la voie de la guérison.

Cette année, le CCAS sera aux côtés de la dynamique et entreprenante équipe du GAAL pour soutenir son 42ème gala de bienfaisance du 12 juillet en faveur de la petite Sascha de Capestang atteinte d'une maladie génétique rare dite « Syndrome de micro délétion 2q37.3 ».

Satisfaits de la forte mobilisation qui s'opère dans les villages voisins pour cette petite Sascha, les membres du GAAL misent sur la solidarité lespignanaise, bien connue de tous, pour aider cette adorable enfant de 5 ans à suivre une méthode intensive de soins lui permettant de vivre son rêve « Marcher et parler un jour » comme toutes les petites filles de son âge.

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage prépare la venue de nos amis Belges ! Ce début d'année a été très actif

Le dernier loto (le 20 janvier) a été un succès bien que nous ayons à déplorer l'absence de certains.

Le défilé de mode a été très apprécié: décor rutilant, mannequins performants, bénévoles présents.

Le 16 mars, l'Assemblée Générale a réuni quelques 50 personnes qui ont pu partager « un ragout d'escoubilles » (merci Danièle) lors du repas offert aux adhérents.

Bientôt nous nous retrouverons (le 7 juillet) pour le traditionnel Loto Familial:

Fruits, légumes, fromage, vins et bons d'achats seront distribués aux heureux gagnants.

Toutes ces activités nous permettent de préparer et de financer la venue de nos amis de Chastre qui arriveront le Vendredi 12 Juillet.

Du 12 au 16 juillet, le programme que nous leur avons préparé, nous permettra :

- de leur faire découvrir le marché de Lespignan et le Moulin à huile d'olives,
- de leur faire visiter le Port du Chichoulet, le centre touristique et culturel du Malpas et les villes de Carcassonne et Béziers,
- de lézarder ou de participer aux jeux prévus lors de la journée plage.

Pour le 14 Juillet une cérémonie avec dépôt de gerbes sera organisée en présence des élus Lespignanais et Chastrois.

Nous espérons qu'en plus de l'amitié, nous pourrons partager notre beau soleil du midi avec nos amis Belges.

Un grand merci aux bénévoles: Comité des fêtes, Pétanque, 3ème Age, et bien sûr Jumelage.

JOYEUSE PETANQUE LESPIGNANAISE

Le club de Lespignan a été désigné par le Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal, pour organiser le championnat départemental triplette promotion seniors pétanque.

Cette journée, assez froide, a rassemblé 218 équipes, soit 654 joueurs, dont 8 équipes de Lespignan.

Au final c'est l'équipe de Didier EVRARD, Antoine BAS, Mathias BRUGIDOU, de Villeneuve les Maguelone qui s'est imposée et se qualifie pour le Championnat de France Promotion des 29 et 30 juin à Béziers.

Les 31 équipes ayant atteint les 16èmes de Finale se sont qualifiées pour le Championnat de Ligue les 1er et 2 juin à Saint Alban (48), qui qualifiera les ½ finalistes pour le Championnat de France Promotion de Béziers.

Au-delà du résultat sportif, il faut noter l'excellent travail effectué par l'équipe du Président VEYSSIERE : Traçage des terrains durant 2 jours, tenue de la buvette et du coin grillade, préparation et service des repas ...

Quelques chiffres : Plus de 1200 cafés (vu le temps c'est normal), ont été servis. 186 repas et plus de 400 sandwichs, ...

Tous, joueurs, accompagnateurs, responsables du Comité Départemental ont félicité la trentaine de bénévoles à la base de la réussite de cette journée à Lespignan dont le nom a retenti une nouvelle fois dans la planète pétanque.

Les dirigeants et les bénévoles sont prêts à relever d'autres défis à la demande du Comité Départemental.

ECOLE DE RUGBY « LES ARLEQUINS »

LESPIGNAN VENDRES SAUVIAN

L'école de rugby « les Arlequins » c'est 180 enfants, 28 éducateurs tous diplômés FFR, une vingtaine de dirigeants et environ 80 bénévoles. Elle accueille les enfants de 5 à 15 ans dans les 5 catégories U 7, 9, 11, 13 et 15. De septembre à mai elle participe au championnat de l'Hérault sous forme de plateaux regroupant plusieurs écoles. Les mois de Mai et Juin sont réservés aux grands tournois où les petits Arlequins ont obtenus d'excellents résultats. Mais pour l'école les deux grands rendez-vous sont le week-end de Pentecôte avec ses deux tournois : le Gaston Groisbois pour les premiers pas (250 enfants présents) et le Franck Bournas pour les benjamins et minimes.

Cette année 20 écoles de rugby venues des quatre coins de la France ont participé à la 13ème édition. 44 équipes et plus de 800 joueurs se sont affrontés dans le meilleur esprit sportif. Le matin sur les terrains de Lespignan et Vendres se sont déroulées les rencontres de brassage, l'après-midi à Sauvian les matchs de classements.

En catégorie benjamin (U13) c'est l'équipe de Valence La Voulte qui remporte le premier challenge Serge Rouve devant les Arlequins, Villefranche sur Saône et Clermont Ferrand.

En minimes (U15) le trophée Henry Péjouan revient aux Arlequins (invaincus 0 essai encaissé) devant Villefranche, Orange et Valence.

Grâce aux classements de ses deux équipes le 13ème tournoi Franck Bournas (attendu depuis 2006) revient aux Arlequins.

Le tournoi c'est aussi 640 personnes hébergées, 2000 repas servis autant de petits déjeuners, sans parler de la préparation des goûters, des repas froids et de la préparation du site.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS de JUIN à SEPTEMBRE 2013

JUIN 2013 :

Samedi 15	AG Foot, salle Peuple 18h30
Mardi 18	Spectacle, Ecole Maternelle 18h30
Mercredi 19	Master Pétanque
Vendredi 21	AG Entente VL, Salle Peuple 18h30
	AG ATLAS Salle de Gym 18H30
Samedi 22	AG Le GAAL Salle du Peuple 18h30
	Bodega Feux Follets
Mardi 25	Fête de l'Ecole Primaire 19h00
Mercredi 26	Finale des Masters de pétanque, Salle du Peuple 9h00/ 16h00
Jeudi 27	Ex Cantine et parc du château des Buissonnets
	8h/17h Spectacle bibliothèque.
	Sortie découverte du Campestre, départ pl. des Ecoles 17h.
Vendredi 28	Récital Sardou Ferrat Dassin place des Ecoles 21h00 gratuit

JUILLET 2013 :

Samedi 6	Bodega Entente VL
Dimanche 7	Loto familial du Jumelage Place des Ecoles
Vendredi 12	GAAL Place des Ecoles gala de bienfaisance 21h00
Samedi 13 et dimanche 14	Fête Nationale
	Réception de Chastre
Samedi 20	BODEGA Arlequin
Samedi 27	BODEGA Pétanque

AOUT 2013 :

Vendredi 2 - Samedi 3 - Dimanche 4 - Lundi 5 : Fête locale

Samedi 10	Bodega du Jumelage
Jeudi 22	ULAC, RDV Ricardou 18H30
Vendredi 23	Salle Peuple, Réunion d'info DIANE 18h30

SEPTEMBRE 2013 :

Dimanche 1er	Tournoi Foot Challenge MAROUDIN
Jeudi 5	Don du Sang, Salle du Peuple
Samedi 7	Forum des Associations
Dimanche 22	Ping Pong
Dimanche 22	S. Peuple en cas de mauvais temps, vendanges par les amis de Lespignan de 9h à 17h

Directeur de la Publication : **Claude CLARIANA**

Édition, régie publicitaire & maquette :
INTERFACE Tél. 04 67 28 32 25 ZAE Cantegals - 2, rue des anciennes carrières - 34440 Colombiers

Photo couverture : **Mairie**

Imprimerie spéciale de l'éditeur

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1244
pefc-france.org

Le contenu des textes n'engage que ceux qui les écrivent.

Le port du Chichoulet à Vendres récompensé pour ses efforts

Il est petit, certes mais il joue dans la cour des grands. Le port départemental du Chichoulet à Vendres-plage, décroche pour la troisième année le si convoité label européen Pavillon bleu, qui authentifie sa démarche environnementale.

Le Pavillon bleu 2013 sera officiellement hissé, lors d'une soirée attendue par les plaisanciers, la Nuit blanche du Pavillon bleu, le 12 juillet.

Chaque année, le port géré par la communauté de communes La Domitienne, franchit une étape supplémentaire dans sa gestion environnementale. Depuis deux ans, l'opération éco label se poursuit, à la grande satisfaction des plaisanciers, comme en témoigne Daniel Métivier, président de l'association des plaisanciers « Héraude ». *« Il y a une démarche intelligente, les règles mises en place ont du sens. Donner des produits écologiques de nettoyage, pour ne pas polluer les eaux du port, on ne peut que souscrire. »*

Dernière initiative en date, l'expérimentation d'un projet unique et original, la mise en place sous les pontons de refuges artificiels, pour permettre aux larves et aux bébés poissons de grandir, en toute sérénité. A l'abri des prédateurs et des pêcheurs, avant de rejoindre la grande Bleue.

Le port de plaisance du Chichoulet dispose de 260 anneaux et de 140 places à sec. La perle cachée de La Domitienne, avec ses pontons en bois et ses quais végétalisés, conjugue harmonieusement modernité et protection de l'environnement. Dans un écrin de verdure, plaisanciers et touristes profitent à l'envie des promenades à pied ou à vélo, d'une base nautique et d'une magnifique plage sauvage.

Les activités de plaisance, de pêche et de conchyliculture s'y côtoient et il suffit de tendre le bras du bateau ou du quai, pour déguster un plateau de fruits de mer, à peine sorti des bassins. Un vrai bonheur pour tous les gourmands.

Gile Laglasse

Une journée unique à vivre ensemble

Rendez-vous attendu cet été, les 20 ans de La Domitienne seront fêtés dignement le **samedi 6 juillet à Nissan lez-Ensérune**, sur le site de la salle Michel Galabru. Une journée unique pour marquer vingt ans d'actions et d'engagements de la communauté de communes, une des toutes premières, créées dans l'Hérault, en 1993.

Ce jour-là, petits et grands, tous les habitants de La Domitienne sont invités à venir faire la fête. Des animations, des jeux, de la musique, de la danse, la parade se succèderont jusqu'au soir, pour laisser place au dîner spectacle et à la soirée dansante avec orchestre, ponctués du feu d'artifice. Tandis qu'un dancefloor avec dj attirera un public jeune.

Nés en 1993, tous les jeunes du territoire seront personnellement invités et la cuvée spéciale, déclinée en trois couleurs, créée pour cet évènement unique, marqueront ce 6 juillet.

SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE Place Jean Povéda Tél : 04 67 37 02 06 – Fax : 04 67 37 63 44
Courriel : info@lespignan.fr - Site : www.lespignan.fr

POLICE MUNICIPALE
Serge SALES 06 87 77 38 92
Damien ALBERT 06 72 96 37 66

SERVICES TECHNIQUES
Philippe VAL 06 87 77 38 93
Ateliers municipaux Rte de Nissan 04 67 39 66 74

ECOLE MATERNELLE Place des Ecoles 04 67 37 00 85

ECOLE PRIMAIRE Rue des Ecoles 04 67 37 03 51

SERVICE GARDERIE MATERNELLE Rue des Bassins 04 67 37 00 85

SERVICE CANTINE MUNICIPALE Rue des Ecoles 04 67 98 49 96

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE Frédéric THERON 06 08 33 72 46

ALSH / CLAE Marie-Pierre SERRANO 06 75 77 82 51

SERVICE ADOS
Caroline GARCIA 06 86 45 09 92
Wolfgang RAOUL 06 08 33 72 43

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue des Bassins 04 67 26 07 68

JOURS DE MARCHE Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h

SERVICES MEDICAUX

PHARMACIE LACROIX CARBONNEL
Rue de l'hôtel de ville 04 67 37 08 60

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Dr MOUYSSET Jacques 3, le Boulevard 04 67 37 15 00
Dr QUESNEL Marie Josée 5, Place Jean Povéda 04 67 37 02 28

DENTISTE
Dr MAURIN Serge 9, rue de l'hôtel de ville 04 67 37 21 12

AMBULANCE
Taxi La LESPIGNANAISE Le Boulevard 04 67 37 22 96

KINÉSITHÉRAPEUTHES
VIEVILLE / MIRAGLIOTTA 25 ter, route de Nissan 04 67 31 62 65
CHAMBERT / HOULES 15, rue des Bassins 04 67 37 09 09
ou 04 67 39 52 89

INFIRMIERS
CORTES Nicole Chemin du Parc 04 67 37 14 52
DELIAS-CARDOT Claire 14 rue de l'Hôtel de ville 04 67 37 15 80
ROMERO Michelle 18, résidence La Crouzette 06 13 54 20 79

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
GENDARMERIE DE VALRAS	04 67 32 02 53
CENTRE ANTI POISON MARSEILLE	04 91 75 25 25
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
SANS ABRI	115
ENFANCE MALTRAITEE	119

SERVICES EXTERIEURS

PREFECTURE DE MONTPELLIER
4 Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER CEDEX 2 04 67 61 61 61

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS
BP 742 - 34526 BEZIERS CEDEX 2 04 67 36 70 70

CONSEIL REGIONAL
Hôtel de la Région 201 Avenue de Pompignane
34000 MONTPELLIER 04 67 58 05 58

MAISON DE LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON
5 rue Alphonse Mas 34500 Béziers 04 67 36 50 10

CONSEIL GENERAL DE MONTPELLIER
Hôtel du Département 1000 Rue d'Alco
34087 MONTPELLIER CEDEX 4 04 67 67 67 67

CONSEIL GENERAL DE BEZIERS
173 Avenue Maréchal Foch BP 50 - 34501 BEZIERS 04 67 36 79 00

CARSAT
Immeuble Le Fonséranes - 8, rue du Lieutenant Pasquet
34500 BEZIERS 39 60

CPAM DE BEZIERS
Centre de la Devèze - Rue Saint Jean d'Aureilhan
BP 701 - 34521 BEZIERS Cedex 36 46

MSA
166, rue Maurice Béjart - 34500 BEZIERS 04 67 34 81 17

CAF DE BEZIERS
Place Général de Gaulle - 34500 BEZIERS 04 67 49 73 73

PERCEPTION DE SERIGNAN
144 Avenue de la Plage - 34410 SERIGNAN 04 67 32 09 04

SNCF DE BEZIERS
Information Voyageurs 08 92 35 35 35

CENTRE DES IMPOTS DE BEZIERS
9 Avenue Pierre Verdier - 34500 BEZIERS 04 67 35 45 00

EDF – GDF Accueil Particuliers
N° Azur 24 h/24 h – 7 j/7 j 08 10 00 34 34
- Solidarité Conseil et Informations 08 10 36 43 64
- Service d'Urgence 08 10 86 48 64

LYONNAISE DES EAUX
- Service d'Urgence N° Cristal non surtaxé 09 77 40 11 38
- Service Client N° Cristal non surtaxé 09 77 40 84 08

CITÉOS DÉPANNAGE SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC
N° vert (Appel gratuit) 08 00 39 18 48
Il suffit de donner le numéro situé sous le lampadaire défectueux

RLI « LES SABLIÈRES »
1 rue de Barcelone - 34350 VENDRES 04 67 32 56 36

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE
1 Avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN 04 67 90 40 90

MAISON DU MALPAS Centre touristique et culturel
Route de l'Oppidum - 34440 COLOMBIERS 04 67 32 88 77

RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)
1 Avenue de l'Europe - 34440 MAUREILHAN 04 67 90 40 92

PAPETERIE - LIBRAIRIE - CARTERIE

FDJ

- Photocopies / Fax / Scanner
- Impression (USB)
- Confiserie
- Cadeaux/Souvenirs
- Gaz

LOTO

PRESSE

18, Place de la Bascule - 34710 LESPIGNAN
Tél. 04 67 37 69 76 - Fax 04 67 32 98 61

ARTELIA
L'union de Coteba et Sogreah
www.arteliagroup.com

LE GROUPE ARTELIA
Ingénierie - Management de projet
Conseil, audit, Formation
Ensemblier, clés en mains

ARTELIA
Ville & Transport
Agence de Béziers - Les Mazeranes
2, ALLÉE de l'ESPINOUSE - PUECH ESTÉVE
34760 BOUJAN SUR LIBRON
TÉL. : 04 67 76 12 70

petit jardin

FRUITS & LÉGUMES PRODUITS RÉGIONAUX

VENTE DE FRUITS & LEGUMES FRAIS

Produits de région : œufs, vin, miel, ...
Nos produits sont essentiellement locaux dont certains cultivés par nos soins

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30
Le dimanche de 8h à 12h30
Juillet et Août ouvert aussi le lundi matin

Livraison gratuite sur Lespignan à partir de 8€

Contactez-moi au 06 71 30 28 90
ou passez à la boutique 4 rue du Marché

MOULIN Le Clos des Oliviers

FREDDY & VALÉRIE
Oléïculteurs & Mouliniers

Vente d'huile d'olive et artisanat au moulin
Mercredi 9h-12h - Vendredi 16h-19h
Trituration aux particuliers et professionnels

20 ter rue des Planels - 34710 Lespignan
www.moulin-leclosdesoliviers.fr 04 67 37 18 89 - 06 72 11 35 94

AACCR
Asssistance André Carolyn Carles Remorquage
CARLES

Remorquage PL/VL et bus 24h/24 - Fourrière - Levage

Travaux spécialisés pour sortir tous véhicules accidentés, embourbés et ensablés

Route de Narbonne, montée des Noyers - RN 113 - 34500 Béziers
Tél. 04 67 49 31 08 / Fax 04 67 36 12 91
carles.remorquage@wanadoo.fr / www.carlesassistance.com

Julien Paysage
Création - Entretien - Aménagement
Parcs & Jardins
(Crédit d'impôt -50%)
julienpaysage34@hotmail.fr
15, Chemin du Parc - 34710 LESPIGNAN
06. 13. 63. 12. 41

G'net
www.g-net.fr
Au Service de la Propreté
3 rue Henri Moissan - ZI de Béziers
34500 Béziers - Tél.: 04 67 11 23 41

Tradition & Construction du Midi
Nathalie & Claude BERTRAND père et fille
RÉNOVATION
GROS OEUVRE
CHARPENTE - COUVERTURE
sarlcb.nathalie@wanadoo.fr - Route de Montady - 34370 MAUREILHAN
04 67 35 82 92

Domaine de la Pasquière
Parkings intérieur et extérieur Camping-cars
Maryline et Alain vous réservent un accueil chaleureux.
Nombreux services en libre accès
Emplacement nominatif à l'année
Parking et garage sécurisés par digicode
A proximité de l'A9 et de l'A75
Domaine de la Pasquière - BÉZIERS
Tél. 04 67 49 18 29 / 06 10 32 85 54
serrano.gardiennage@orange.fr
www.domainedelapasquiere.fr

SALON CHARLYNE
9 Rue du Marché - 34710 LESPIGNAN - 04 67 37 23 69
Retrouvez nos couleurs !

. . . Le centre de Beauté & de Relaxation Chrysalide Esthétique par Sylvie Marimootoo

Venez découvrir ou redécouvrir nos soins où l'on allie la plénitude de l'esprit et le bien-être corporel.

- Les soins du corps venus d'ailleurs
- Le modelage manuel Minceur
- L'épilation semi-définitive
- Le maquillage semi-permanent
- Le soin bronzant bonne mine
- L'onglerie
- L'infradôme (sauna japonais pour la perte de poids, la peau, la circulation, les tensions musculaires et articulaires.)

Horaires : Le lundi de 15h à 19h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h30 sans interruption
Le samedi de 9h30 à 14h30

- Soins du visage complets
- Epilations
- Soin des mains et des pieds
- Vernis semi-permanent
- Journée VIP
- Maquillage d'événements
- Hammam

Bon de 6€ à valoir sur tous les produits dès 60€ d'achat*

12 bis, avenue de Béziers – 34710 LESPIGNAN

Tél. 04 67 21 66 48 Chrysalide Esthétique

-10% sur tous les soins dès 60€ d'achat*

*Offre valable sur présentation de ce coupon. 1 fois/personne jusqu'au 31/08/2013 et non cumulable avec d'autres promotions

fan de Literie

Spécialiste Literie Relaxation
Canapés Fauteuils Relaxation
Linge de maison Rideaux
Facilités de paiement 3 X 4 fois sans frais

Route de Narbonne - 2, rue de la Jasse
34440 COLOMBIERS
04 67 31 28 14
6j/7j : 10h > 12h & 14h > 19h
fermé le lundi matin

BANCO RECSACLIM

ENTREPRISE BANCO RECSACLIM
Étude et Réalisation

GÉNIE CLIMATIQUE

PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION

CLIMATISATION

ZONE ARTISANALE - Rte de Narbonne BP7 - NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE
Tél. 04 67 37 12 40 - Fax 04 67 37 60 66 - e.mail : recsaclim@orange.fr

SBPR
LE SAVOIR FAIRE DANS L'ANCIEN
Tél : 04.67.28.71.00

Société de Bâtiment Pierres et Restauration
SAS au capital de 300 000 €

460, Route de Saint-Pons - 34500 BEZIERS
Tél. 04 67 28 71 00 - Fax 04 67 28 69 42
e-mail : sbpr-gpm@wanadoo.fr

ELECTRICITE GENERALE
Dépannage - Installation
Mise aux normes
Automatisme de portail
Interphone
Neuf et rénovation

ANDRE Hervé
Electricien
06 26 68 72 71
herve.andre00@orange.fr
27 Chemin du Parc - 34710 LESPIGNAN

G SÉCURITÉ

La réactivité au service de votre sécurité

17 - 19, rue de l'Olivette - BP 43056 - 34514 BEZIERS cedex
Tél. 04 67 35 11 29 - Fax. 04 67 35 20 81

Les Gazons de St-Aubin
Distributeur de gazon naturel en plaque

Votre gazon en 1 jour
Variétés adaptées à notre région
20 ans d'expérience

Rénald et Isabelle GARCIA
34710 LESPIGNAN
renald.garcia@cegetel.net
06 25 75 58 11

Cueillette de St Aubin
Route de Colombiers - 34710 LESPIGNAN

Cueillez vos légumes et fruits de saison de mai à octobre
Panier toute l'année
Livraison
06 25 75 58 11
renald.garcia@cegetel.net
cueillettesaintaubin.e-monsite.com